



ARRÊTÉ N° 2023_272 04520231107862

La Présidente du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L.313-4, L.452-35 et L.452-36,

Vu les déclarations de création et de vacance d'emploi de catégorie A, B et C transmises au centre de gestion par les collectivités et établissements publics du département du Loiret

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexe qui comporte 116 déclarations, établies du 31/10/2023 au 06/11/2023 :

Déclarations portant sur un grade de catégorie A :	Déclarations portant sur un grade de catégorie B :	Déclarations portant sur un grade de catégorie C :
6	15	97

Article 2 :

La directrice du Centre de gestion du Loiret est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Madame la Préfète du Loiret. La présidente du centre de gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr>, rubrique « Publicité des arrêtés »



Fait à ORLEANS le 07/11/2023

Pour la présidente et par délégation
Monsieur Jean-Michel PELLE,
Vice-président du CDG45

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration / collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V045210800378138001 COMMUNE DE LOURY	Technicien principal de 1ère classe, Technicien principal de 2ème classe Responsable des services techniques (h/f) <i>En collaboration étroite avec le Maire, les adjoints et sous l'autorité de la DGS, le/la responsable des services techniques assure la préparation, la mise en oeuvre et le suivi des décisions, orientations et actions municipales relevant des domaines techniques. Il/elle dirige, coordonne et anime l'ensemble des services techniques. ACTIVITÉS PRINCIPALES ET RESPONSABILITÉS : - Piloter et contrôler les activités du service - Assurer le management et la gestion du personnel du service technique - Veiller à l'entretien des locaux techniques, du matériel et des véhicules - Assurer la programmation et le suivi des travaux - Élaborer, suivre et mettre en oeuvre le budget du service technique - Garantir le contrôle et la maintenance et des marchés publics de travaux - Assurer la gestion du matériel et des salles communales ACTIVITÉS SECONDAIRES : - Aide ponctuelle à la maintenance et l'entretien des équipements communaux (Bâtiments, voiries, réseaux d'assainissement, espaces verts, matériels et équipement des ST). - Aide ponctuelle à la réalisation des travaux en régie en fonction de l'activité et des besoins du service sans offre</i>	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/11/2023	01/12/2023
V045231001215122001 COMMUNE D'ORLEANS	Rédacteur Chargé de projet Loire REP <i>Chargé projet Loire sans offre</i>	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	à pourvoir par voie statutaire	31/10/2023	01/11/2023
V045231001240115001 COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA RUE	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe Un jardinier h/f Pôle espaces verts <i>Vous participez à la création et à l'entretien des espaces verts et fleuris de l'espace public communal. avec offre O045231001240115 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045231001240115-jardinier-h-f/2</i>	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	02/11/2023	01/01/2024
V045231001240225001 COMMUNE DE FLEURY LES AUBRAIS	Educateur de jeunes enfants, Assistant socio-éducatif, Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle, Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle Animateur-trice du relais petite enfance <i>Rattaché.e à la direction petite enfance, vous êtes chargé.e d'animer, en lien avec les partenaires locaux, un lieu d'informations et</i>	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	20/01/2024

d'échanges au bénéfice des futurs parents, des parents et des assistants maternels. Vous participez également à l'organisation et l'animation des activités du relais petite enfance. avec offre O045231001240225 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045231001240225-animateur-trice-relais-petite-enfance/2						
V045231001240227001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/03/2024
Agent.e d'accueil du CREPS (f/h) CREPS DE BOURGES <i>Agent.e d'accueil du CREPS sans offre</i>						
V045231001240236001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/03/2024
Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE ALAIN FOURNIER <i>Agent.e de propreté des locaux (f/h) sans offre</i>						
V045231001240245001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	20/02/2024
Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE JACQUES COEUR <i>Agent.e de propreté des locaux (f/h) sans offre</i>						
V045231001240271001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/03/2024
Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE MARGUERITE DE NAVARRE <i>Agent.e de propreté des locaux (f/h) sans offre</i>						

V045231001240274001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
	Agent.e d'entretien des espaces verts (f/h) LYCEE EDOUARD VAILLANT <i>Agent.e d'entretien des espaces verts (f/h)</i> sans offre					
	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
V045231001240280001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Aide de cuisine (f/h) LYCEE EDOUARD VAILLANT <i>Aide de cuisine (f/h)</i> sans offre					
	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/04/2024
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE JEHAN DE BEAUCE <i>Agent.e de propreté des locaux (f/h)</i> sans offre					
V045231001240489001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/03/2024
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE AGRICOLE NATURAPOLIS <i>Agent.e de propreté des locaux (f/h)</i> sans offre					
	Rédacteur	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	31/10/2023	19/11/2023
V045231001240526001 COMMUNE DE MEUNG SUR						

LOIRE	permanent			publique		
Assistante administrative chargée d'urbanisme Technique - <i>Coordination et suivi des dossiers d'urbanisme (administratif, juridique) - Accueil physique et téléphonique sans offre</i>						
V045231001240547001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE LOUIS PASTEUR <i>Agent.e de propreté des locaux (f/h) sans offre</i>						
V045231001240556001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE ROLLINAT <i>Agent.e de propreté des locaux (f/h) sans offre</i>						
V045231001240567001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE BALZAC D'ALEMBERT <i>Agent.e de propreté des locaux (f/h) sans offre</i>						
V045231001240576001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/03/2024
Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE BALZAC D'ALEMBERT <i>Agent.e de propreté des locaux (f/h) sans offre</i>						

Publié le

ID : 045-284500261-20231107-ARR2

Envoyé en préfecture le 07/11/2023

Reçu en préfecture le 07/11/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20231107-ARR2023_272-AR



	Agent.e de propreté des locaux (f/h) sans offre					
V045231001240585001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE BALZAC D'ALEMBERT Agent.e de propreté des locaux (f/h) sans offre					
V045231001240835001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
	Agent.e d'accueil lycée (f/h) EREA ERIC TABARLY Agent.e d'accueil lycée (f/h) sans offre					
V045231001240856001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
	Agent.e d'entretien du linge (f/h) LYCEE LES CHARMILLES Agent.e d'entretien du linge (f/h) sans offre					
V045231001240863001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une disponibilité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
	Agent.e de maintenance générale des bâtiments(f/h) LYCEE GEORGES SAND Agent.e de maintenance générale des bâtiments(f/h) sans offre					

V045231001240922001	Adjoint adm. principal de 2ème classe	Poste créé suite à un changement de temps de travail	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 3 ou 4 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
COMMUNE DE BOUZONVILLE AUX BOIS	Secrétaire de mairie (h/f) Sous la directive des élus, la/le secrétaire de mairie met en oeuvre les politiques déclinées par l'équipe municipale et coordonne les services de la mairie avec ses moyens matériels, financiers et humains. sans offre					
V045231001240968001	Adjoint technique	Poste créé suite à un changement de temps de travail	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 3 ou 4 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
COMMUNE DE BOUZONVILLE AUX BOIS	Agent communal polyvalent Dans le cadre d'un service public de proximité et dans une relation d'interface avec les élus, la/le secrétaire de mairie et la population, l'agent technique intervenant en milieu rural assure l'ensemble des activités liées à l'entretien des locaux et bâtiments publics, des espaces verts... sans offre					
V045231001240991001	Technicien	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/12/2023
	Responsable du service Logistique et Manifestations Municipales Fonctions assurées directement par le titulaire du poste : * Coordonne le service pour répondre à la mise à disposition et l'organisation matérielle pour l'optimisation des protocoles, des manifestations et animations sur la ville en collaboration avec le Cabinet du maire, les services municipaux, les associations et les entreprises. * Organise le transport et la désinstallation de matériel, des services et structures de la ville. * Assure le suivi de la sécurité et de la réglementation des différents Équipements Recevant du Public. * Suivi des états des lieux pour les locations des salles municipales * Personne ressource dans le Plan Communal de Sauvegarde par supervision du Directeur Général des Services. Missions et activités principales du poste : Gestion du personnel: *Encadre et coordonne une équipe de 2 personnes avec délégation opérationnelle *Organise les besoins en agents avec les services ressources de la ville (services techniques, entretiens des installations sportives) *Organise la planification et la gestion du personnel pour les "États des lieux" *Assure le suivi des emplois du temps et la gestion des heures des agents Gestion administrative: effectuée le suivi: *de la planification annuelle des manifestations (calendrier partagé) *de la répartition du matériel sur site *de l'inventaire du parc des matériels *de la planification des contrôles obligatoires Rédige bilan et une analyse du fonctionnement annuel de son service avec des propositions d'amélioration. Élabore et effectue le suivi du budget son service (préparation du Budget Prévisionnel et modifications budgétaires en collaborations avec la directrice adjointe de la DEL). En collaboration avec la Direction de l'Éducation et des Loisirs *Être force de propositions sur la gestion de son service *Participe aux réunions de coordination des pôles de la DEL Compétences requises : *Diplômes - Formations - Concours ◦Niveau bac + 2 ◦Concours de catégorie B ◦Formation management (gestion d'équipe, organisation / planification / régulation) ◦Formation sensibilisation Équipement Recevant du Public ◦Permis B indispensable *Compétences techniques ◦Bonne capacité d'analyse d'une manifestation afin d'en prévoir l'organisation matérielle. Bonne gestion prévisionnelle des moyens en collaboration avec l'organisateur d'une manifestation ◦Bonne maîtrise de l'écrit (rédaction de mail, courriers, notes, bilans...) ◦Connaissance des réglementations					

Envoyé en préfecture le 07/11/2023

Reçu en préfecture le 07/11/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20231107-ARR2023_272-AR



V045231001241035001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	spécifiques aux manifestations publiques et aux protocoles ◦Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité ◦Connaissance des logiciels informatiques de base ◦Connaissance de la gestion budgétaire *Compétences comportementales ◦Rigueur, dynamisme, grandes capacités d'adaptation, de réactivité et d'initiatives ◦Qualités relationnelles affirmées, diplomatie ◦Aptitude à l'encadrement d'équipes ◦Discretion et devoir de réserve, attachement au service public ◦Force de propositions ◦Savoir gérer son temps Contraintes spécifiques du poste : ◦Disponible et autonome dans l'emploi du temps (réunions, rendez-vous en soirée...) ◦Poste à temps complet à horaires adaptés aux exigences de la fonction ◦Possibilité de travail le week-end sur certaines manifestations avec offre O045231001240991 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045231001240991-responsable-service-logistique-manifestations-municipales/2				
	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023 01/01/2024
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE BALZAC Agent.e de propreté des locaux (f/h) sans offre				
V045231001241038001 COMMUNE DE SARAN	Attaché, Attaché principal	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023 01/12/2023
	Directeur(trice) de l'Ecole de Musique et de Danse Culturel Sous la responsabilité de la responsable du pôle culturel, activités assurées directement par le titulaire du poste : 1/ Direction de l'EMMD en collaboration et par délégation avec deux coordinateurs pédagogiques en musique et en danse : * Poursuivre la mise en oeuvre du projet d'établissement : A partir du diagnostic réalisé : Fixer des objectifs opérationnels pour répondre à la gestion de l'établissement. * Coordonner la vie artistique et pédagogique de l'établissement : Animer et fédérer une équipe pédagogique. Organiser la scolarité, les parcours des élèves et gérer la relation aux familles. Superviser le déroulement des cycles et les modalités d'évaluations des élèves. Impulser des projets de pratique musicale et chorégraphique en lien avec l'équipe pédagogique. * Élaborer et mettre en oeuvre un programme d'éducation artistique et d'actions culturelles : Élaborer et réaliser la programmation annuelle de la diffusion musicale et chorégraphique (auditions, concerts, spectacles, gala de danse...). Définir des projets innovants en initiant ou favorisant des partenariats internes et externes (avec les établissements scolaires et les associations). Proposer des outils de communication pour assurer la promotion des projets de l'EMMD. 2/ Gestion administrative et financière de l'établissement : Gestion administrative et budgétaire : Émettre des propositions pour tous les documents administratifs liés au fonctionnement de l'établissement. Gérer les inscriptions en lien avec l'accueil de la mairie via le logiciel "Concerto". Élaborer un budget prévisionnel et suivre son exécution. Communiquer des informations pour l'élaboration des demandes de subventions. Rédiger les bilans, compte-rendu et tous projets en lien avec la vie de l'école (état des lieux, analyse et prospective). Gérer des locaux et du patrimoine : Gérer le parc matériel et instrumental (inventaire - location des instruments) et effectuer la rédaction des documents administratifs liés aux contrats d'instruments. Veiller à l'utilisation des locaux par les différents utilisateurs (services - partenariats) Planifier l'occupation des locaux (planning - convention d'utilisation pour les associations). 3/ Assurer la gestion du personnel : Définir les				

besoins du service et les compétences associées Organise le fonctionnement et l'emploi du temps des agents Assure l'évaluation annuelle des agents. Compétences requises : * Diplômes - Formation - Concours BAC + 3 ou équivalence Niveau 7 Spécificité du diplôme : musique - art et culture Professeur d'enseignement artistique chargé de direction ou Attaché avec une formation dans le domaine musical). * Compétences techniques : Expérience de direction d'un établissement culturel Connaissance des textes réglementaires relatifs au fonctionnement des établissements d'enseignements artistiques et des pratiques artistiques. Connaissances musicales, chorégraphiques et pédagogiques Ouverture sur tous les champs du domaine culturel. Maîtrise les règles de la commande publique, les règles budgétaires et le fonctionnement des collectivités. Aptitudes au management et au travail en équipe. Capacité d'analyse, de synthèse et de qualités rédactionnelles Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels métiers.

avec offre O045231001241038 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045231001241038-directeur-trice-ecole-musique-danse/2

V045231001241041001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une fin de détachement	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE BALZAC Agent.e de propreté des locaux (f/h) sans offre					
	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
V045231001241058001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Agent.e d'entretien du linge (f/h) LYCEE BALZAC Agent.e d'entretien du linge (f/h) sans offre					
	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	19/01/2024
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE ALBERT BAYET Agent.e de propreté des locaux (f/h) sans offre					
V045231001241062001 CONSEIL REGIONAL	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024



CENTRE VAL DE LOIRE	classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	collectivité		publique		
	Agent.e de propriété des locaux (f/h) LYCEE DESCARTES <i>Agent.e de propriété des locaux (f/h)</i> sans offre					
V045231001241072001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
V045231001241085001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Agent.e de propriété des locaux (f/h) LEGTA TOURS FONDETTES <i>Agent.e de propriété des locaux (f/h)</i> sans offre					
	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
V045231001241096001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Agent.e de propriété des locaux (f/h) LYCEE JEAN MONNET <i>Agent.e de propriété des locaux (f/h)</i> sans offre					
	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
V045231001241109001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Agent.e de propriété des locaux (f/h) LYCEE FRANCOIS RABELAIS <i>Agent.e de propriété des locaux (f/h)</i> sans offre					
	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024

Agent.e de maintenance électricien (f/h) LYCEE ALBERT BAYET
Agent.e de maintenance électricien (f/h)
sans offre

V045231001241120001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE AMBOISE VITICOLE Agent.e de propreté des locaux (f/h) sans offre						

V045231001241126001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE CHOISEUL Agent.e de propreté des locaux (f/h) sans offre						

V045231001241126002 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE CHOISEUL Agent.e de propreté des locaux (f/h) sans offre						

V045231001241135001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE CHOISEUL Agent.e de propreté des locaux (f/h) sans offre						

V045231001241135002 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign. Agent.e de propriété des locaux (f/h) LYCEE CHOISEUL <i>Agent.e de propriété des locaux (f/h)</i> sans offre	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
V045231001241142001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign. Agent.e de propriété des locaux (f/h) LYCEE MARTIN NADAUD <i>Agent.e de propriété des locaux (f/h)</i> sans offre	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
V045231001241149001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign. Agent.e de propriété des locaux (f/h) LYCEE PAUL LOUIS COURIER <i>Agent.e de propriété des locaux (f/h)</i> sans offre	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
V045231001241149002 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign. Agent.e de propriété des locaux (f/h) LYCEE PAUL LOUIS COURIER <i>Agent.e de propriété des locaux (f/h)</i> sans offre	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
V045231001241169001 CONSEIL REGIONAL	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign. Agent.e de propriété des locaux (f/h) LYCEE PAUL LOUIS COURIER <i>Agent.e de propriété des locaux (f/h)</i> sans offre	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024

CENTRE VAL DE LOIRE	classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.				publique	
	Cuisinier.ère (h/f) LYCEE VAUCANSON <i>Cuisinier.ère (h/f)</i> sans offre					
V045231001241180001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
	Cuisinier.ère (h/f) LYCEE BEAUREGARD <i>Cuisinier.ère (h/f)</i> sans offre					
V045231001241187001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
	Aide de cuisine (f/h) LYCEE VAUCANSON <i>Aide de cuisine (f/h)</i> sans offre					
V045231001241240001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE CAMILLE CLAUDEL <i>Agent.e de propreté des locaux (f/h)</i> sans offre					
V045231001241240002 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024

Publié le
ID : 045-284500261-202311107-ARR2023

V045231001241259001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE CAMILLE CLAUDEL <i>Agent.e de propreté des locaux (f/h)</i> sans offre						
	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024	
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE HOTELIER BLOIS <i>Agent.e de propreté des locaux (f/h)</i> sans offre						
	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024	
V045231001241273001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE AUGUSTIN THIERRY <i>Agent.e de propreté des locaux (f/h)</i> sans offre						
	Gardien brigadier	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/11/2023	
	Policier municipal (h/f) sécurité et tranquillité pblques <i>gardien brigadier police des transports</i> sans offre						
	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024	
V045231001241284001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE PAULSEN <i>Agent.e de propreté des locaux (f/h)</i> sans offre						
	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024	
V045231001241291001	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024	

CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	une mobilité interne au sein de la collectivité		Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE CLAUDE DE FRANCE <i>Agent.e de propreté des locaux (f/h)</i> sans offre				
V045231001241297001	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant durant une période de préparation au reclassement d'un fonctionnaire	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	01/01/2024
CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE CLAUDE DE FRANCE <i>Agent.e de propreté des locaux (f/h)</i> sans offre				
	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	01/04/2024
V045231001241303001	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE AMPERE <i>Agent.e de propreté des locaux (f/h)</i> sans offre				
CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	01/01/2024
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE AMPERE <i>Agent.e de propreté des locaux (f/h)</i> sans offre				
V045231001241322001	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	01/01/2024
CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE					

	Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.					
	Agent.e d'entretien du linge (f/h) LYCEES DESSAIGNES <i>Agent.e d'entretien du linge (f/h)</i> sans offre					
V045231001241335001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/04/2024
	Agent.e d'accueil lycée (f/h) LYCEE AMPERE <i>Agent.e d'accueil lycée (f/h)</i> sans offre					
V045231001241354001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
	Agent.e de maintenance générale des bâtiments (60%) et agent.e de maintenance menuisier (40%) LYCEE AUGUSTIN THIERRY <i>Agent.e de maintenance générale des bâtiments (60%) et agent.e de maintenance menuisier (40%)</i> sans offre					
V045231001241396001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE GAUDIER BRZESKA <i>Agent.e de propreté des locaux (f/h)</i> sans offre					
V045231001241405001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024

Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE MARECHAL LECLERC

Agent.e de propreté des locaux (f/h)

sans offre

V045231001241408001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une fin de détachement	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE DUHAMEL DU MONCEAU						
Agent.e de propreté des locaux (f/h)						
sans offre						

V045231001241417001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE DUHAMEL DU MONCEAU						
Agent.e de propreté des locaux (f/h)						
sans offre						

V045231001241422001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE DUHAMEL DU MONCEAU						
Agent.e de propreté des locaux (f/h)						
sans offre						

V045231001241426001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE DUHAMEL DU MONCEAU						
Agent.e de propreté des locaux (f/h)						
sans offre						

Envoyé en préfecture le 07/11/2023

Reçu en préfecture le 07/11/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20231107-ARR2023_272-AR



V045231001241432001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign. Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE BENJAMIN FRANKLIN <i>Agent.e de propreté des locaux (f/h) sans offre</i>	Poste vacant durant une période de préparation au reclassement d'un fonctionnaire	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
V045231001241440001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign. Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE HOTELIER DE L'ORLEANAIS <i>Agent.e de propreté des locaux (f/h) sans offre</i>	Poste vacant durant une période de préparation au reclassement d'un fonctionnaire	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
V045231001241445001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign. Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE VOLTAIRE <i>Agent.e de propreté des locaux (f/h) sans offre</i>	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
V045231001241455001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign. Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE VOLTAIRE <i>Agent.e de propreté des locaux (f/h) sans offre</i>	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
V045231001241465001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign. Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE VOLTAIRE <i>Agent.e de propreté des locaux (f/h) sans offre</i>	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024

CENTRE VAL DE LOIRE	classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	collectivité		publique		
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE DURZY <i>Agent.e de propreté des locaux (f/h)</i> sans offre					
V045231001241469001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE EN FORET <i>Agent.e de propreté des locaux (f/h)</i> sans offre					
V045231001241473001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) EREA SIMONE VEIL <i>Agent.e de propreté des locaux (f/h)</i> sans offre					
V045231001241475001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE JEANNETTE VERDIER <i>Agent.e de propreté des locaux (f/h)</i> sans offre					
V045231001241477001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE JEANNETTE VERDIER <i>Agent.e de propreté des locaux (f/h)</i> sans offre					

V045231001241482001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE LES BARRES <i>Agent.e de propreté des locaux (f/h)</i> sans offre					ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign. Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE MAURICE GENEVOIX <i>Agent.e de propreté des locaux (f/h)</i> sans offre					Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	
V045231001241482002 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE MAURICE GENEVOIX <i>Agent.e de propreté des locaux (f/h)</i> sans offre					ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign. Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE MAURICE GENEVOIX <i>Agent.e de propreté des locaux (f/h)</i> sans offre					Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	
V045231001241484001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE LE CHESNOY <i>Agent.e de propreté des locaux (f/h)</i> sans offre					ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/10/2023	01/01/2024
	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign. Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE LE CHESNOY <i>Agent.e de propreté des locaux (f/h)</i> sans offre					Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	
V045231101241723001 COMMUNE DE GIEN	Assistant ou assistante éducatif petite enfance (h/f) Education <i>1 Assistant ou assistante éducatif petite enfance (h/f)</i> avec offre O045231101241723 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045231101241723-assistant-ou-assistante-educatif-petite-enfance-h-f/2					ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	02/11/2023	01/01/2024
	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe Assistant ou assistante éducatif petite enfance (h/f) Education <i>1 Assistant ou assistante éducatif petite enfance (h/f)</i> avec offre O045231101241723 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045231101241723-assistant-ou-assistante-educatif-petite-enfance-h-f/2					Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	33h30	

V045231101241829001 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PITHIVERAIS-GATINAIS	Adjoint d'animation	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	19h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	02/11/2023	06/11/2023
V045231101241977001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Animateur enfance - jeunesse (h/f) <i>Murati</i> sans offre	Enfance éducation				
	Attaché	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	02/11/2023	01/03/2024
	Chargée de communication - Transports <i>Définir et mettre en oeuvre et suivre les opérations de communications liées à la compétence "Transport" de la Collectivité (TER, TET, Rémi et transports scolaires) : édition, campagnes de communications signalétique, gestion des espaces publicitaires du réseau d'abribus Rémi - Communication grand public</i> sans offre	Direction de la Communication et de la Presse				
V045231101241996001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Ingénieur	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	02/11/2023	01/02/2024
	Expert sécurité <i>Direction du Patrimoine Educatif, Culturel et Sportif Etre garant de la prise en compte de la sécurité des ERP</i> sans offre					
	Adjoint administratif	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	à pourvoir par voie statutaire	02/11/2023	01/12/2023
V045231101242018001 COMMUNE DE MONTARGIS	Agent administratif service Enfance-Affaires scolaires ATTRIBUTIONS ET FONCTIONS : <i>Placé sous l'autorité de la responsable de service, l'agent aura pour missions : - Accueil physique et téléphonique du public - Inscriptions scolaires - Inscriptions aux activités : restauration scolaire, accueil périscolaire, étude, accueil de loisirs - Comptabilité : assurer le suivi des budgets de fonctionnement et d'investissement : commandes, liaison avec les fournisseurs - Personnel : suivi des remplacements/recrutements, état pour la paie, suivi des avantages en nature, suivi des congés du personnel (ATSEM, animaux de la pause méridienne, équipe d'animation) Savoir-faire : - Maîtriser les outils informatiques : Word, Excel, Outlook, logiciel métier Concerto, Sedit - Accueillir le public : accueil physique et téléphonique - Posséder des qualités rédactionnelles - Organiser et prioriser les missions confiées Connaissances - Connaître les statuts de la Fonction Publique Territoriale - Connaissance du fonctionnement de l'Education Nationale - Connaître la législation des ALSH/Personnel - Connaissance de la réglementation relative aux inscriptions scolaires et de la procédure interne d'inscriptions scolaires - Connaître les règles budgétaires et comptables</i>	Enfance Affaires scolaires				

	sans offre								
V045231101242078001	Gardien brigadier	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	02/11/2023	01/12/2023			
COMMUNE DE FLEURY LES AUBRAIS	Policier municipal (h/f) <i>Policier municipal</i>	sans offre							
	Technicien, Technicien principal de 1ère classe, Technicien principal de 2ème classe, Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	02/11/2023	01/12/2023			
V045231101242119001	chargé de projets ingénierie de l'Espace Public <i>chargé de Réalisation des projets en maîtrise d'oeuvre interne: - Esquisses à main levée - Photomontages plus 3D - Réalisation de plan masses AVP - Réalisation des diaporamas - Réalisation des plans PRO et DCE + CCTP + BP4 + DQE - Contrôle des plans EXE - Suivi des travaux - Evaluation des projets. Participation aux réunions de travail et de validations (COTECHE, COPIL) Participation, présentation et réunion publique Animation des réunions de chantiers Chef de projet utilisateur sur le déploiement de Mensura: - Interlocuteur privilégié du service informatique sur le déploiement - Tests et création de bases - Personne référente et d'appui auprès de l'équipe Moe pour le dessin Assistance au suivi des maîtrises d'oeuvre externes : - Commande des relevés topographiques - Montages des éléments graphiques du programme - Etudes de faisabilité - visites terrains - Vérification des éléments plans aux phases AVP, ACT, EXE (géométrie, girations, élévations...) - Préparations éventuelles de diaporama Accompagnement graphiques des projets des chargés d'opérations (Réalisation de photomontages, de dessins à main levée ou de 3D permettant une meilleure compréhension des projets avec offre O045231101242119 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045231101242119-charge-projets-ingenierie-espace-public/2</i>								
V045231101242157001	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	Poste créé suite à un changement de temps de travail	08h00	à pourvoir par voie statutaire	02/11/2023	06/11/2023			
COMMUNE DE SARAN	Professeur de musique Ecole de musique <i>Création poste à TNC</i>	sans offre							
	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	02/11/2023	01/01/2024			
V045231101242345001	Agent polyvalent pour le service Espaces Verts (h/f) <i>Missions: Au sein de la Direction du Centre Technique Municipal et sous l'autorité du Chef de service des Espaces Verts, vous avez pour missions principales : &#10007; Participer aux travaux de création des espaces verts de la Ville : Préparation et semis de gazon, plantation de vivaces et annuelles, plantation d'arbres et arbustes, réalisation entretien &#10007; Effectuer l'entretien des pelouses (tonde, fertilisation, découpe), des massifs fleuris (binage, effleurage) et des massifs d'arbustes (taille, désherbage, bêcheage) &#10007; Effectuer les opérations</i>	Espaces verts							
COMMUNE DE PITHIVIER									

de propriété des espaces verts ✗ Apprécier et rendre compte des dégradations du domaine public et de ses accessoires ✗ Participer au ramassage des feuilles automnales sur espaces verts ✗ Participer aux prestations pour la viabilité hivernale ✗ Participer aux travaux sur le parc arboré : petits travaux d'élague, tailleage Profil : ✗ Sérieux, rigoureux, consciencieux, dynamique et motivé ✗ CAPA Travaux Paysagers, Travaux Forestiers, Travaux Agricoles souhaité ✗ Maîtrise des techniques horticoles ✗ Connaissances des végétaux et du matériel ✗ Savoir travailler en équipe ou en individuel ✗ Savoir manipuler et porter des machines à dos ✗ Apte à la conduite de tracteurs et tondeuses (poussées, auto-tractées et auto-portées) ✗ Permis B obligatoire (Permis C et E appréciés) ✗ Expérience de 2 ans souhaitée Temps complet 40 heures avec RTT / Journée en continue pendant la période estivale Rémunération statutaire + régime indemnitaire + CNAS Du 1er juin au 14 aout : 06h00 13h00 et du 15 au 31 aout : 06h30 13h30

avec offre O045231101242345 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045231101242345-agent-polyvalent-pour-le-service-espaces-verts-h-f/2

Technicien, Technicien principal de 2ème classe, Technicien principal de 1ère classe

ouvert aux contractuels
Art. L332-8 disposition 2 du
code général de la fonction
publique

02/11/2023

01/12/2023

DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

A une heure au Sud de Paris, aux portes des départements de l'Essonne et de la Seine et Marne, Le Malesherbois, commune dynamique alliant ville et campagne, est relié directement à l'île de France par le RER D, et se niche dans un écrin au cœur de la vallée de l'Essonne. Commune Nouvelle depuis le 1er janvier 2016, Le Malesherbois, composé de 7 communes sur une surface de 8 500 ha, compte environ 8 250 habitants et est membre de la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais. La commune est lauréate du programme " Petites Villes de Demain ". Membre de l'équipe de direction, sous l'impulsion du Directeur général des services et en lien direct avec les élus, vous participez et apportez votre expertise à la définition des projets de la collectivité et en assurez le pilotage opérationnel. Vous conduirez ainsi la création d'une maison de santé, d'un nouveau centre technique municipal et d'un nouveau groupe scolaire. Avec le Directeur des Services Technique Adjoint en charge des services opérationnels, vous déterminez et planifiez la stratégie de la commune en matière de gestion du patrimoine et des espaces publics de la collectivité. Les services techniques sont constitués par les secteurs opérationnels (Espaces Verts - Voirie - Patrimoine - Mécanique - Magasin - Fêtes & cérémonies) et par le service eau et assainissement (régie), soit une trentaine d'agents. Vous veillerez à la dynamique managériale en favorisant la cohésion d'équipe et l'implication professionnelle des agents.

sans offre

V045231101242561001

**COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DE LA CLERY
DU BETZ ET DE L'OUANNE**

Agent technique de crèche
Agent technique de crèche

sans offre

Adjoint administratif, Adjoint
adm. principal de 1ère classe,
Adjoint adm. principal de 2ème
classe

35h00

ouvert aux contractuels
Art. L332-8 disposition 2 du
code général de la fonction
publique

02/11/2023

07/11/2023

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret

20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45

Envoyé en préfecture le 07/11/2023

Reçu en préfecture le 07/11/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20231107-ARR2023 272-AR



V045231101242646001	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	17h59	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	02/11/2023	02/11/2023
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PITHIVERAIS-GATINAIS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Enfance éducation Fernandez sans offre					
V045231101242748001	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	03/11/2023	02/01/2024
COMMUNE D'OLIVET	Agent d'entretien des espaces verts (h/f) Espaces verts Entretien des espaces verts (tontes, traitement, arrosage) Plantations des massifs et entretien (arrosage, engrais ...) Plantations, désherbage et traitement des massifs arbustifs Taille des arbustes Nettoyage des espaces verts (papiers, feuilles ...) Entretien des sols inertes (traitements ...) Entretien courant du matériel (niveau d'huile ...) avec offre O045231101242748 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045231101242748-agent-entretien-espaces-verts-h-f/2					
	Attaché, Rédacteur	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/11/2023	03/11/2023
V045231101243086001	Chargé(e) de mission Foncier POLE URBANISME HABITAT ET MOBILITE Placé(e) sous la responsabilité du Directeur/directrice du Pôle Urbanisme, Habitat, Mobilités (PUHM), vous avez en charge la gestion patrimoniale dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire de l'Agglomération Montargoise MISSIONS : Proposer des dispositifs et actions permettant la mise en oeuvre de la stratégie foncière de la collectivité Sécuriser juridiquement les opérations foncières (Acquisitions, cessions, Baux etc.) Participer à la définition de la stratégie foncière de la collectivité et mise en oeuvre Assurer la gestion et le suivi des affaires foncières (négociation avec les propriétaires, saisine de France Domaines, relations avec les notaires, acquisitions, cessions, veille à la conformité des actes notariés préalablement à leur signature) Proposer et assurer la mise en oeuvre des servitudes Assurer la mise en oeuvre des Droits de Préemption (de l'instauration à la préemption) Gérer la procédure relative au Droit de Priorité Gérer les baux de location du domaine privé de la communauté d'agglomération (baux emphytéotiques, de mise à disposition, d'occupation temporaire) Participer à la mise en oeuvre du programme d'actions Cit'Ergie, notamment sur le domaine 2 Proposer et préparer les dossiers fonciers en vue de la commission " Urbanisme et Foncier " Proposer et assurer le suivi du budget relatif aux opérations foncières Rédiger et assurer le suivi des délibérations Répondre aux demandes des administrés Assurer la veille juridique du domaine de compétence Intervenant dans le traitement des procédures contentieuses ACTIVITES COMPLEMENTAIRES : Assurer le partenariat avec l'EPFLi et la SAFER Contrôler le paiement des taxes foncières Conseiller les communes membres RELATIONS FONCTIONNELLES : Internes : au sein du PUHM et avec les autres services de l'Agglomération Externes : communes, porteurs de projets, notaires, Préfecture, tribunal, etc. Prestataires : cabinets COMPETENCES REQUISES : Savoir : Bonne connaissance de la législation et de la réglementation en vigueur Maîtrise des procédures d'acquisition/cession amiables et coercitives Maîtrise de l'outil informatique Savoir Faire : Pilotage de projet Animation de réunions Rédaction d'actes administratifs Savoir Etre : Représentation de l'AME auprès des acteurs institutionnels et partenaires Force de proposition Capacité d'anticipation Aisance rédactionnelle Qualités relationnelles Sens du travail en équipe Capacité					
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONTARGOISE ET RIVES DU LOING (AME)						

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PITHIVERAIS-GATINAIS	suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)		général de la fonction publique		
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Enfance éducation Barao Ferreira sans offre				
V045231101243940001	Adjoint technique , Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 1ère classe, Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	06/11/2023 04/12/2023
COMMUNE D'ORLEANS	Chargé de prestations (h/f) Chargé de prestations (h/f) - Catégorie (C) avec offre O045231101243940 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045231101243940-charge-prestations-h-f/2				
V045231101243985001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	à pourvoir par voie statutaire	06/11/2023 01/12/2023
COMMUNE DE FLEURY LES AUBRAIS	Agent polyvalent des écoles Agent polyvalent des écoles sans offre				
V045231101243996001	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	06/11/2023 01/01/2024
COMMUNE D'ORLEANS	Opérateur Inspections TéléVisées (ITV) (H/F) Opérateur Inspections TéléVisées (ITV) (H/F) - Catégorie C avec offre O045231101243996 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045231101243996-operateur-inspections-televisees-itv-h-f/2				
V045231101243996002	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	06/11/2023 01/01/2024
COMMUNE D'ORLEANS					

Publié le

ID : 045-284500261-20231107-ARR2023

Envoyé en préfecture le 07/11/2023

Reçu en préfecture le 07/11/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20231107-ARR2023_272-AR



V045231101244030001	Opérateur Inspections Télévisées (ITV) (H/F) <i>Opérateur Inspections Télévisées (ITV) (H/F) - Catégorie C</i> avec offre O045231101243996 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045231101243996-operateur-inspections-televisees-itv-h-f/2				
	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	06/11/2023 01/01/2024
V045231101244030002	MÉTROPOLE D'ORLÉANS <i>Opérateur Inspections Télévisées (ITV) (H/F)</i> avec offre O045231101244030 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045231101244030-operateur-inspections-televisees-itv-h-f/2				
	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	06/11/2023 01/01/2024
V045231101244036001	COMMUNE DE PUISEAUX <i>Opérateur Inspections Télévisées (ITV) (H/F)</i> avec offre O045231101244030 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045231101244030-operateur-inspections-televisees-itv-h-f/2				
	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	06/11/2023 01/01/2024
V045231101244036002	Agent d'entretien du domaine public Services Techniques et Espaces verts <i>Effectuer les travaux de nettoyage et d'entretien des voies, espaces publics dans le respect des sites à partir d'un plan et d'un programme de travail / Maintenir un espace public propre, accueillant et sécurisé pour les usagers. Missions, activités et conditions d'exercice Missions générales du poste : * Effectuer les travaux de nettoyage et d'entretien des voies, espaces publics dans le respect de la qualité écologique et paysagère des sites. * Maintenir un espace public propre, accueillant et sécurisé pour les usagers. * Surveiller la propreté des espaces publics et sensibiliser les usagers. * Assurer l'entretien courant et le suivi des équipements et matériels utilisés. * Maintenir en état de fonctionnement et effectuer les travaux d'entretien de premier niveau dans un ou plusieurs corps de métiers du bâtiment, en suivant des directives ou d'après des documents techniques. Conditions de travail * Lieu de travail principal : Sur le terrain * Horaires de travail : Réguliers Spécificité du poste : o Travail essentiellement en extérieur et en toutes saisons. o Rythme de travail souple en fonction des saisons ou des impératifs de service o Disponibilité lors d'opérations et d'événements exceptionnels, astreintes (neige, inondation, tempêtes, etc.) o Travail courbé et agencouillé * Déplacements : Fréquents sur le territoire communal. * Astreintes / Permanences : Possibles. Profil recherché Compétences requises o Connaître les gestes et postures de la manutention. o Connaître les modalités d'utilisation des matériels et produits. o Connaître les conditions de stockage des produits et savoir les différencier. o Savoir balayer, laver, aspirer. o Savoir vérifier l'état de propreté des surfaces avant de quitter son lieu de travail. o Connaître l'environnement de la collectivité. o Connaître les règles de base d'hygiène en collectivité. o Connaître les règles de base de sécurité. Liste non exhaustives. Formations et diplômes requis : Permis de conduire avec offre O045231101244036 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045231101244036-agent-entretien-domaine-public/2</i>				
	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	06/11/2023 01/01/2024



V045231101244276001 COMMUNE DE SARAN	Adjoint technique Agent d'entretien polyvalent <i>Agent d'entretien polyvalent</i> sans offre	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité Entretien des locaux	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	06/11/2023	01/01/2024
V045231101244671001 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PITHIVERAIS-GATINAIS	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe Agent d'entretien Polyvalent NASLOT Nathalie sans offre	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	06/11/2023	06/11/2023
V045231101244890001 PETR POUR LE DVPT DU PAYS BEAUCE GATINAIS EN PITHIVERAIS	Attaché CHEF DE PROJETS DEVELOPPEMENT DURABLE ET SCOT ADMINISTRATIF Missions principales : - Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) - Mise en oeuvre, suivi et révision du Schéma de Cohérence Territorial - Suivi et animer les études sur le thème du Développement durable 1. Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) [90%] Les Conseils communautaires des 3 EPCI membres du PETR ont transféré la compétence PCAET au PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais début 2018, considérant l'intérêt que la coordination des actions dans le domaine de l'énergie, en cohérence avec les objectifs du PCAET et ceux définis dans le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) soit portée à l'échelle du PETR. La démarche PCAET s'inscrit dans la politique énergétique nationale qui vise un certain nombre d'objectifs qualitatifs : définir des objectifs communs pour réussir la transition énergétique, renforcer l'indépendance énergétique et la compétitivité économique de la France, préserver la santé humaine et l'environnement, lutter contre le changement climatique, mieux rénover les bâtiments pour économiser l'énergie, faire baisser les factures de l'énergie, créer des emplois, développer les transports propres pour améliorer la qualité de l'air et protéger la santé, lutter contre les gaspillages énergétiques, promouvoir l'économie circulaire, favoriser les énergies renouvelables, valoriser les ressources de nos territoires. En lien avec les services de l'Etat, les partenaires locaux et les EPCI membres, vous serez chargé-e de : - assurer l'animation de territoire permettant la mise en oeuvre du plan d'actions portant sur l'ensemble des secteurs d'activité et constituant l'outil opérationnel de coordination de la transition énergétique sur le territoire. Ces actions seront à mettre en oeuvre par les collectivités territoriales concernées et/ou l'ensemble des acteurs socio-économiques, y compris en termes de communication, sensibilisation et d'animation des différents publics et acteurs concernés. - favoriser l'expression des habitants, à travers notamment le panel citoyen, le Conseil de Développement Territorial, les associations locales etc. En marge du plan d'actions défini, vous pourrez identifier ou favoriser l'émergence d'autres projets fédérateurs, et en particulier ceux qui pourraient s'inscrire dans une démarche de territoire à énergie positive pour la croissance verte. - alimenter les dispositifs de suivi et d'évaluation des résultats portant sur la réalisation des actions, la gouvernance et le pilotage adoptés. Il est précisé ici qu'un PCAET a u	Poste vacant suite à une fin de détachement	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	06/11/2023	01/01/2024

durée de validité de 6 ans. A mi-parcours, la mise en oeuvre du PCAET fait l'objet d'un rapport mis à la disposition du public. 2. Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) [10%] La révision du SCoT initial s'est déroulée sur plusieurs années, pour aboutir, après une large concertation, à sa validation à l'unanimité à l'automne 2019. Dans le cadre de la démarche de SCoT, vous êtes chargé-e de : - Mettre en oeuvre les outils de suivi du territoire : animer la plateforme SIG (récupérer et mettre à jour les données), préparer les bilans de suivi du SCoT ; - Analyser les documents d'urbanisme arrêtés (PLU, PLUi, SCoT voisins ...) et préparer les avis à soumettre au Bureau du PETR, préparer les délibérations ; - Accompagner les communes et/ou leurs groupements dans l'élaboration, la révision ou la modification de leurs documents d'urbanisme, en parallèle et en lien avec les services des intercommunalités ; - Elaborer et diffuser des outils de communication sur le SCoT et l'aménagement du territoire.

avec offre 0045231101244890 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/0045231101244890-chef-projets-developpement-durable-sco/2

V045231101245085001	Assistant de conservation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	06/11/2023	07/11/2023
COMMUNE D'ORLEANS	Archéologue (H/F) Archéologue (H/F) sans offre					
V045231101245085002	Assistant de conservation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	06/11/2023	07/11/2023
COMMUNE D'ORLEANS	Archéologue (H/F) Archéologue (H/F) sans offre					
V045231101245085003	Assistant de conservation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	06/11/2023	07/11/2023
COMMUNE D'ORLEANS	Archéologue (H/F) Archéologue (H/F) sans offre					
V045231101245085004	Assistant de conservation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	06/11/2023	07/11/2023
COMMUNE D'ORLEANS	Archéologue (H/F) Archéologue (H/F) sans offre					
V045231101245085005	Assistant de conservation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	06/11/2023	07/11/2023

Envoyé en préfecture le 07/11/2023

Reçu en préfecture le 07/11/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20231107-ARR2023_272-AR



COMMUNE D'ORLEANS		une fin de contrat sur emploi permanent		Art. L332-14 du code général de la fonction publique	
	Archéologue (H/F) Archéologue (H/F) sans offre				